



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-03282**

DE : **M. BOULERICE (ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE)**

DATE : **LE 28 FÉVRIER 2019**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **PAM DAMOFF**

Réponse de la ministre de la Santé

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Réglementation des aliments et des drogues

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada considère la salubrité des aliments comme étant de la plus haute importance.

La durée de conservation des produits contenant de l'huile partiellement hydrogénée (HPH) varie de quelques mois à plusieurs années. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a envisagé d'exiger que tous les produits existants contenant des HPH soient éliminés avant le 17 septembre 2018. Toutefois, les avantages de cette stratégie doivent être mis en balance avec d'autres facteurs, tels que :

le volume de déchets qui seraient générés;

l'absence de risque immédiat pour la santé humaine posé par ces produits (le risque provient de la consommation à long terme);

les réalités liées à la disponibilité d'aliments abordables à l'échelle nationale et mondiale;

l'importance d'une transition ordonnée sur le marché.

En tenant compte de tous ces facteurs sociaux, économiques et environnementaux, l'ACIA a décidé d'interdire l'utilisation d'HPH dans la fabrication des produits à partir du 17 septembre 2018, mais a accordé une période de transition de deux ans pour les produits déjà en vente. Pendant cette période, les produits contenant des HPH peuvent continuer d'être vendus, pourvu qu'ils aient été fabriqués avant le 17 septembre 2018. En guise d'alternative à l'élimination, cela laissera du temps pour une grande partie du stock existant fabriqué avant la mise en place de l'interdiction de pouvoir être distribué. Après le 17 septembre 2020, aucun produit contenant de l'huile partiellement hydrogénée ne devrait être offert au Canada, et l'ACIA prendra les mesures qui s'imposent si elle en trouve.